



RAPPORT D'ACTIVITÉS

de la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais

2024



SOMMAIRE

Présentation /	p2
Bureau et conseillers /	p3
Les pôles de travail /	p4
L'équipe administrative /	p7
Les grandes compétences /	p8
Les moyens d'actions /	p8
L'exécution du budget 2024 /	p11
Service commun comptabilité/finances /	p21
Petite enfance, enfance, jeunesse /	p22
Les mobilités /	p22
Transitions /	p38
Biodiversité /	p39
Bâtiments /	p40
Actions sociales /	p42
Culture /	p47
Sport /	p48

Ce rapport d'activités établi sous la responsabilité de Christian Soubie, Président de la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais présente les actions de la Communauté de Communes en 2024. Il doit permettre aux élus municipaux, acteurs du quotidien de la Communauté de Communes, en conseil municipal un débat sur les réalisations communautaires.

LES COMPÉTENCES STATUTAIRES

- Développement économique (zones d'activités, actions de développement, conseils, études, valorisation, tourisme),
- Aménagement de l'espace (comptabilité des PLU, aménagement foncier et rural, ZAC nouvelle),
- GEMAPI,
- Voirie d'intérêt communautaire,
- Logement social,
- Politique de la ville et maison des services publics,
- Élimination et valorisation des déchets,
- Protection et mise en valeur de l'environnement,
- Actions sociales (maintien à domicile, petite enfance, jeunesse et temps libre, prévention de la délinquance...),
- Équipements et actions culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

BUREAU DEPUIS LE 5 JUIN 2020

Le bureau peut être élargi en conférence des maires permettant aussi d'intégrer à ses travaux, Frédéric Couso, maire de Croignon.



CHRISTIAN SOUBIE
PRÉSIDENT



BERTRAND GAUTIER
1^{ER} VP
MAIRE DE FARGUES SAINT-HILAIRE



NATHALIE MAVIEL
2^{ÈME} VP
MAIRE DE SALLEBOEUF



THIERRY GENETAY
3^{ÈME} VP
MAIRE DE CARIGNAN-DE-BORDEAUX



CÉLINE DELIGNY-ESTOVERT
4^{ÈME} VP
MAIRE DE POMPIGNAC



ALAIN BARGUE
5^{ÈME} VP
MAIRE DE BONNETAN



MARIE-JEANNE SOKOLOVITCH
6^{ÈME} VP
MAIRE DE CAMARSAC



PATRICK BONNIER
7^{ÈME} VP
1^{ER} ADJOINT AU
MAIRE DE CROIGNON

LES 29 DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

BONNETAN

Alain Bargue
Dominique Derue

CROIGNON

Patrick Bonnier

SALLEBŒUF

Nathalie Maviel
Jérémy Ecale
Emmanuel Kersaudy

CAMARSAC

Marie-Jeanne Sokolovitch
Hervé Cazenabe

FARGUES SAINT-HILAIRE

Bertrand Gautier
Natalie Roca
Frédéric Garcia
Florence Allais

TRESSES

Christian Soubie
Annie Mureau Lebret
Christophe Viandon
Roselyne Diez
Jean-Antoine Biscaïchipy
Catherine Lageyre
Axelle Balguerie

CARIGNAN DE BORDEAUX

Thierry Genetay
Isabelle Passicos
Christophe Colinet
Sylvie Lhomet
Laurent Janssonie
Frank Monteil

POMPIGNAC

Céline Deligny Estouvert
Gérard Sébie
Hélène Le Roux
Loïc Vidal

LES PÔLES DE TRAVAIL

La gouvernance est placée sous le signe de la transversalité et de la participation. Ainsi, chaque Vice-président est chargé de l'animation d'un pôle de compétences autour de plusieurs missions. Il a été décidé d'ouvrir très largement les commissions afin de renforcer le lien avec les communes et de permettre à tous les conseillers municipaux souhaitant s'investir de trouver un espace de travail à la Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais. Ces commissions sont à la base d'une réflexion collective autour des thématiques de leur ressort. Elles assurent leur mission, sous la responsabilité des animateurs de pôles. Le Bureau peut ainsi faire une synthèse des travaux des diverses commissions et soumettre les projets au vote du conseil communautaire qui reste la seule instance en capacité de prendre les décisions qui engagent la Communauté de Communes.

PÔLE AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DÉVELOPPEMENT

Ce pôle est dédié au développement économique, à l'aménagement des espaces, coopération urbaine et relations avec le SYSDAU. Bertrand Gautier anime également les travaux autour de la mise en oeuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

PÔLE PROJET ET DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

Les missions de ce pôle concernent le développement de la démocratie locale (projet de territoire, conseil de développement, lien avec les communes, conseil de la vie locale et associative...). La valorisation du patrimoine touristique est également une compétence dont Thierry Genetay a la charge. Les questions liées à l'open data, le RGPD, la sécurité informatique ainsi que la sécurité et la tranquillité incombent à cette délégation.

PÔLE ÉCONOMIE INNOVANTE

La promotion du territoire est le maître-mot de cette délégation qui comprend l'économie sociale et solidaire, la biodiversité, la gestion des espaces sensibles, des milieux aquatiques et la prévention des inondations, le projet alimentaire de territoire... dont Patrick Bonnier est en charge.

PÔLE CULTURE, SPORT ET MUTUALISATION DES ÉQUIPEMENTS ASSOCIÉS

La mission de Céline Deligny Estouvert est principalement la mise en valeur des politiques culturelles et sportives du territoire. Le deuxième volet de ce pôle est un véritable enjeu lié aux perspectives de mutualisation des équipements culturels et sportifs.

PÔLE SOLIDARITÉS

Marie-Jeanne Sokolovitch se consacre au fonctionnement du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ainsi qu'aux relations avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et avec les associations. Les défis de ce pôle seront liés au développement social, à la lutte contre la précarité, à l'inclusion et à la favorisation de l'autonomie.

PÔLE VOIRIES ET BÂTIMENTS

La Communauté de Communes gère un tiers du patrimoine routier municipal de chacune des 8 communes. Ainsi, la délégation voirie améliore et sécurise l'ensemble de ce réseau communautaire.

Au niveau des bâtiments, Alain Bargue est en charge de la qualité avec notamment l'analyse climat énergie, l'économie d'énergie et le schéma directeur de rénovation. Valoriser ce patrimoine est le rôle d'une des commissions de ce pôle avec les questions d'entretien, d'accessibilité...

PÔLE PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE, PRÉSERVATION DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Nathalie Maviel est en charge de la petite enfance avec les crèches et le RPE et des politiques enfance et jeunesse. Dans ce pôle, une commission est dédiée à la sensibilisation et à l'éducation au développement durable et à l'environnement.

LES DÉLÉGATIONS EXTÉRIEURES

La CDC représente les intérêts du territoire auprès de nombreux organismes par l'engagement d'élus communautaires mais également municipaux.

- Le SYSDAU porteur du ScoT de l'agglomération bordelais (métropole et 7 Communautés de Communes).
- Le Pôle d'équilibre Territorial et Rural Cœur Entre-deux-Mers dont le rôle est d'accompagner dans la réalisation de projets liés au développement local.
- Le SEMOCTOM avec la collecte et le traitement des déchets, leur tri et valorisation et l'exploitation des déchèteries.
- Entre-deux-Mers Tourisme assure en tant qu'office de tourisme une mission de service public déclinée en trois points : l'accueil et l'information des clientèles, la promotion touristique, la coordination et l'animation des professionnels.
- Gironde Numérique pour l'aménagement numérique.
- Les syndicats du Gua, SIETRA et SMER pour le Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations.
- Le SIAEPA pour l'assainissement collectif.
- Le SIGAS qui assure les informations familles, assistantes sociales et l'accompagnement des personnes fragiles.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE (AU 1^{ER} JANVIER 2025)



MICHAËL RISTIC
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES SERVICES



MÉLANIE DAL-CIN
SECRÉTAIRE



LAETITIA BONNEAU
RESPONSABLE
COMPTABILITÉ
ET FINANCES



CRISTELLE HERNANDEZ
AGENT COMPTABLE



DELPHINE LAUNAY
AGENT COMPTABLE
ET ADMINISTRATIF



SANDRINE LIGNON
AGENT COMPTABLE



CÉCILE THOMAS
COORDINATRICE
PETITE ENFANCE,
ENFANCE, JEUNESSE



**JEAN-EMMANUEL
CASSAGNAU**
CHARGÉ DE
COOPÉRATION
OPÉRATIONNEL



MARIE NICOLAS
CHARGÉE DE
COOPÉRATION
OPÉRATIONNEL



CYNTHIA GARDIEN
ANIMATRICE RELAIS
PETITE ENFANCE ET
PARENTALITÉ



JULIE BONARDO
ANIMATRICE RELAIS
PETITE ENFANCE



BENJAMIN MARTIN
CHARGÉ DE MISSION
TRANSITIONS
ÉCOLOGIQUES



CATHY DURUT
COORDINATRICE
ACTION SOCIALE



VALÉRIE CLAVIER
TRAVAILLEUSE SOCIALE



JOSÉ SANTIAGO
CONSEILLER
NUMÉRIQUE



CHARLOTTE PETIT
CHARGÉE DE
COMMUNICATION

LES GRANDES COMPÉTENCES

La Communauté de Communes les Coteaux Bordelais est un établissement public de coopération intercommunale regroupant 8 communes et un peu plus de 20 000 habitants. Elle est organisée autour de deux grands principes.

LE PRINCIPE DE SPÉCIALITÉ : la Communauté de Communes ne peut agir que dans les domaines où elle a été habilitée à le faire. Elle n'a pas de compétence générale à la différence de la commune.

L'État peut imposer le transfert de compétence des communes vers la communauté de communes (développement économique, GEMAPI, OM...), mais surtout les communes peuvent décider de transférer certaines compétences à la communauté de communes (voirie, enfance – jeunesse ...).

LE PRINCIPE D'EXCLUSIVITÉ : lorsque le transfert de compétence a eu lieu, la commune ne peut plus intervenir ; pour une même compétence, il ne peut y avoir qu'une entité responsable : la commune ou la Communauté de Communes. Du moins, normalement car il y a naturellement de nombreuses exceptions guidées par le fameux « intérêt communautaire ».

Certaines compétences peuvent être coupées en deux en fonction de la définition de l'intérêt communautaire.

Ce qui n'est pas d'intérêt communautaire reste dans le giron communal. Ainsi, il y a des voies communales d'intérêt communautaire et d'autres pas, ainsi les communes et la communauté de communes peuvent développer leurs propres actions culturelles et sportives.

Actuellement, les grands champs de compétences de la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais sont le développement économique, l'aménagement de l'espace, les mobilités, la gestion des déchets et le combat en faveur de l'environnement, le tourisme, l'enfance et la jeunesse, l'action sociale, la culture et le sport.

LES MOYENS D' ACTIONS DE LA CDC

HUMAINS

La Communauté de Communes les Coteaux Bordelais repose sur ses forces humaines : les 29 hommes et femmes qui forment le conseil communautaire accompagnés de l'ensemble des conseillers municipaux qui sont investis au quotidien sur le terrain, mais aussi l'équipe administrative de la Communauté.

Le monde associatif est également un pilier de ce territoire. Sans lui la capacité d'intervention serait moindre. Il contribue à la qualité du service public.

Des associations sont mandatées pour assurer le fonctionnement de nos crèches, de nos centres de loisirs du portage de repas ...

Des bénévoles sont engagés au quotidien pour faire vivre le territoire. Sans eux, la vie culturelle et sportive serait bien moins dense.

RESSOURCES FINANCIÈRES

L'Etat confie aux collectivités la gestion directe de compétences et pour leur permettre d'agir l'Etat leur verse des dotations. Ces dotations ont connu une baisse sensible depuis quelques années avant de se stabiliser. Cette diminution a été d'autant plus sensible que l'Etat prélève un fond de péréquation (FNPIC) pour soutenir les Communauté de Communes les plus fragiles.

Années	Dotations d'intercommunalité	Dotations de compensation	FNPIC	Total dotations
2017	175 241€	550 268€	-123 955€	603 571€
2018	172 163€	538 777€	-141 156€	571 802€
2019	192 318€	526 497€	-147 628€	573 206€
2020	214 251€	516 782€	-177 500€	555 553€
2021	243 551€	506 604€	-181 709€	570 467€
2022	276 858€	495 491€	-171 524€	602 847€
2023	311 416€	492 614€	-167 029€	639 024€
2024	381 149€	484 462€	-153 340€	714 295€

En créant les Communautés de Communes, l'Etat a prévu que les communes leur transfèrent l'impôt économique perçu sur le territoire. Jusqu'en 2010, il s'agissait de la taxe professionnelle unique que l'Etat a supprimé.

Désormais, la Communauté de communes perçoit une contribution économique territoriale composée initialement de la Contribution Foncière des Entreprises et de la Contribution à la Valeur Ajoutée des Entreprises, mais aussi une part de la taxe foncière et de la Taxe d'habitation. Toutefois, elle reverse une partie des recettes fiscales perçues sur le territoire à l'Etat (FNGIR).

Années	Fiscalité entreprises	Fiscalité ménages	Compensation	FNGIR	Total fiscalité
2017	2 561 795€	2 276 976€	82 246€	-524 966€	4 396 051€
2018	2 635 645€	2 396 917€	85 323€	-524 966€	4 592 919€
2019	2 819 219€	2 532 778€	139 825€	-524 966€	4 966 856€
2020	3 237 990€	2 629 234€	153 519€	-524 966€	5 495 777€
2021	3 138 256€	282 497€	2 824 678€	-524 966€	5 720 465€
2022	3 206 708€	296 423€	2 979 342€	-524 965€	5 957 508€
2023	2 042 929€	347 345€	4 650 511€	-524 964€	6 515 821€
2024	2 217 381€	365 550€	5 066 476€	-524 966€	7 124 441€

La suppression de la TH modifie profondément l'architecture fiscale locale. Depuis 2021, l'Etat compense la perte de recette par une nouvelle dotation déconnectant l'habitat du financement des politiques locales et retirant aux collectivités leur autonomie fiscale.

La Communauté de Communes perçoit des subventions de ses partenaires pour soutenir des actions particulières. La suppression depuis 2023 de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et son remplacement pour des compensations produit le même phénomène de déconnexion avec le milieu économique local.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est ainsi un partenaire essentiel pour donner corps aux actions petite enfance et jeunesse. La région nous soutient pour le Transport à la Demande (TAD), le Département pour les animations autour de CAP33 et des clubs nature.

Pour leurs parts, les communes reçoivent de la Communauté de Communes une Attribution de Compensation (AC) et une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC).

L'Attribution de Compensation est, par définition, stable. Elle correspond à la différence entre le produit de la Taxe Professionnelle que la commune ne perçoit plus et les dépenses des services qui ne sont plus à la charge de la commune. L'opération doit être neutre pour le budget de la Communauté de Communes et pour celui de la commune.

Cette attribution ne connaît des évolutions que pour prendre en compte les nouveaux transferts de compétences, comme en 2018, le transfert de la compétence GEMAPI. En 2023, elle a diminué par Tresses et Bonnetan en raison de leur adhésion au service commun finances.

Années	Bonnetan	Camarsac	Carignan de Bordeaux	Croignon	Fargues St-Hilaire	Pompignac	Salleboeuf	Tresses
2024	3 504€	4 395€	155 967€	79 389€	121 021€	212 835€	-191€	693 076,00 €

La Dotation de Solidarité Communautaire correspond au soutien que la Communauté de Communes apporte au budget des communes. L'organisation de cette dotation est facultative.

Le Conseil Communautaire fixe le principe de sa création et le montant de l'enveloppe à la majorité simple. Le vote des critères de répartition de cette enveloppe doit recueillir une majorité qualifiée et respecter diverses obligations légales (population, politique sociale, effort fiscal,...).

Années	Bonnetan	Camarsac	Carignan de Bordeaux	Croignon	Fargues St-Hilaire	Pompignac	Salleboeuf	Tresses
Depuis 2023	33 455€	40 362€	106 423€	22 175€	75 075€	53 268€	46 250€	211 652€

EXÉCUTION DU BUDGET 2024

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, unité budgétaire, sincérité, spécialité et équilibre.

Le cycle budgétaire est le suivant : Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), Budget Primitif (BP), Budget Supplémentaires (BS), Décision(s) Modificative(s) (DM), Compte Financier Unique (CFU).

Le Compte Financier Unique est un nouveau document qui remplace le Compte Administratif tenu par l'ordonnateur et le Compte de Gestion tenu par le Service de Gestion Comptable. Il doit être adopté avant le 30 juin de l'année N+1.

Le CFU est élaboré conjointement par le Président et le comptable de la DGFIP. Il présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		450 000,00€		4 087 417,13€		4 537 417,13€
Opération exercices	8 882 810,51€	11 747 499,37€	3 020 320,69€	3 398 448,97€	11 903 131,20€	15 145 948,34€
Total	8 882 810,51€	12 197 499,37€	3 020 320,69€	7 485 866,10€	11 903 131,20€	19 683 365,47€
Résultat de clôture		3 314 688,86€		4 465 545,41€		7 780 234,27€

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette section fait ressortir **un excédent de clôture de 2 864 688.86€** auquel s'ajoute **l'excédent de n-1 de 450 000€**. Le résultat cumulé de cette section, donne un résultat de **clôture excédentaire de 3 314 688.86€**.

A. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT	TOTAL 2024	TOTAL ENGAGÉ / EXÉCUTÉ	%
Dépenses - Chapitres budgétaires			
011 - charges à caractère général	2 302 000,00€	1 641 216,65€	71%
012 - charges de personnel et frais assimilés	840 000,00€	714 409,99€	85%
014 - atténuation de produits	2 923 000,00€	2 583 402,84€	88%
65 - autres charges de gestion courante	4 506 300,00€	3 816 610,25€	85%
66 - charges financières	18 640,00€	18 639,77€	100%
TOTAL FONCTIONNEMENT «OPÉRATIONS RÉELLES»	10 589 940,00€	8 774 279,50€	83%
023 - virement à la section d'investissement	636 100,00€	- €	
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	125 000,00€	108 531,01€	87%
Total fonctionnement autres opérations	761 100,00€	108 531,01€	14%
Total fonctionnement dépenses	11 351 040,00€	8 882 810,51€	78%

Les crédits au chapitre « charge à caractère général » 011 ont été utilisés à 71%, notamment pour les contrats SSIEG des accueils de loisirs (937 K€), la lutte contre les frelons asiatiques (12.2 K€), l'entretien de la voirie intercommunale (163 K€), les conventions de service commun avec les communes (95 K€), les contrats de maintenance (41 K€), animations culturelles (59 k€), les cotisations aux assurances (40 k€).

Le chapitre des « charges de personnel » 012 est inférieur aux prévisions car tous les recrutements n'ont pas pu être effectués avec la temporalité souhaitée.

Les crédits au chapitre « atténuations de produits » 014 ont été utilisés dans leur quasi intégralité puisqu'ils correspondent à des montants déterminés et fixes sur l'exercice. L'attribution de compensation est de 1 294 K€, et la dotation de solidarité de 588 K€.

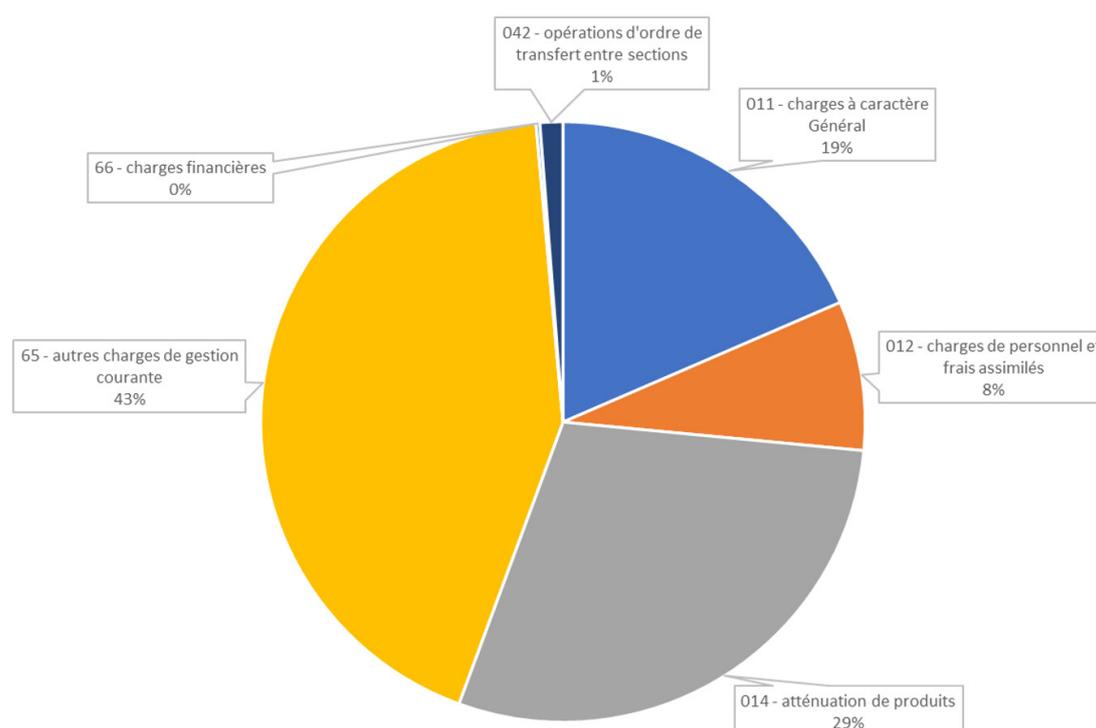
La différence entre le prévu et le réalisé s'explique par la provision de crédits suite à l'annonce de la diminution rétroactive par l'état des montants de compensation de fraction de TVA et qu'au final, la régularisation s'est faite directement au moment du versement des avances mensuelles d'IDL (côté recettes).

Le FNGIR quant à lui est de 525 K€ et le fonds national de péréquation intercommunale (FNPIC) est de 153 K€.

Les crédits au chapitre « autres charges de gestion courante » 65 ont été consommés à 85%. Ce chapitre comporte les cotisations aux organisations syndicales telles que le SEMOCTOM (2.8 M€), le PETR (74.4 K€), le SYSDAU (21.7 K€), Gironde Numérique (28.4 K€), les syndicats GEMAPI (127.3 K€). Les associations gérant les crèches (354.4 K €) et réalisant des activités auprès de la jeunesse (87.3 K€) sont également dans ce chapitre. Enfin 35 K€ sont accordés à l'Office de Tourisme de l'Entre deux Mers dans le cadre du contrat 2024-2026.

La subvention accordée au CIAS (210 K€) permet la réalisation des actions du service comme celui du portage de repas, du Transport à la Demande ou encore l'adhésion à la maison de la justice et du droit par exemple.

Le chapitre « charges financières » 66 prend en compte les intérêts des emprunts inscrits au budget général ainsi que les ICNE (intérêts courus non échus). Il est à nouveau en diminution cette année encore, en raison de remboursements d'emprunts arrivés à terme et de la non réalisation de de l'emprunt prévu au budget.



Section de fonctionnement - Dépendances - CFU 2024

B. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES - CHAPITRES BUDGÉTAIRES	TOTAL 2024	TOTAL ENGAGÉ / EXÉCUTÉ
002 - excédent reporté	450 00,00€	450 000,00€
013 - atténuation de charges	6 000,00€	49 463,57€
70 - produits des services		180,00€
73 - impôts et taxes	4 260 191,00€	4 372 733,00€
731 - fiscalité locale	5 372 000,00€	5 717 526,82€
74 - dotations subventions et participations	1 262 349,00€	1 562 198,07€
75 - autres produits de gestion courante	500,00€	18 127,87€
77 - mandats annulés sur exercices antérieurs		27 270,04€
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES	11 351 040,00€	12 197 499,37€

L'excédent reporté au chapitre 002 correspond à l'affectation du résultat 2023.

Les atténuations de charges au chapitre 013 correspondent à la participation des agents aux frais de tickets restaurant (10 K€) et le remboursement des indemnités journalières (39.5 K€).

Le produit des impôts et taxes au chapitre 73 est en augmentation par rapport aux prévisions due au simple effet de bases (revalorisation légale des bases, installation de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises). Le montant de la fraction de TVA reversé pour compenser la TH a été légèrement inférieur aux prévisions de -10 K€ (régularisation de l'état cf plus haut). La fraction compensatoire de la CVAE a quant à elle était plus importante que les inscriptions budgétaires mais inférieures aux prévisions communiquées par l'État (+ 122 K€). Ces montants sont difficilement évaluables.

La taxe GEMAPI, instaurée en 2023, a permis de collecter 127 K€ en 2024.

Les effets de la réforme de la taxe d'habitation se font sentir depuis 2021 avec une chute de la fiscalité ménage et la suppression de la CVAE en 2023 pour les entreprises au profit d'une compensation de l'État :

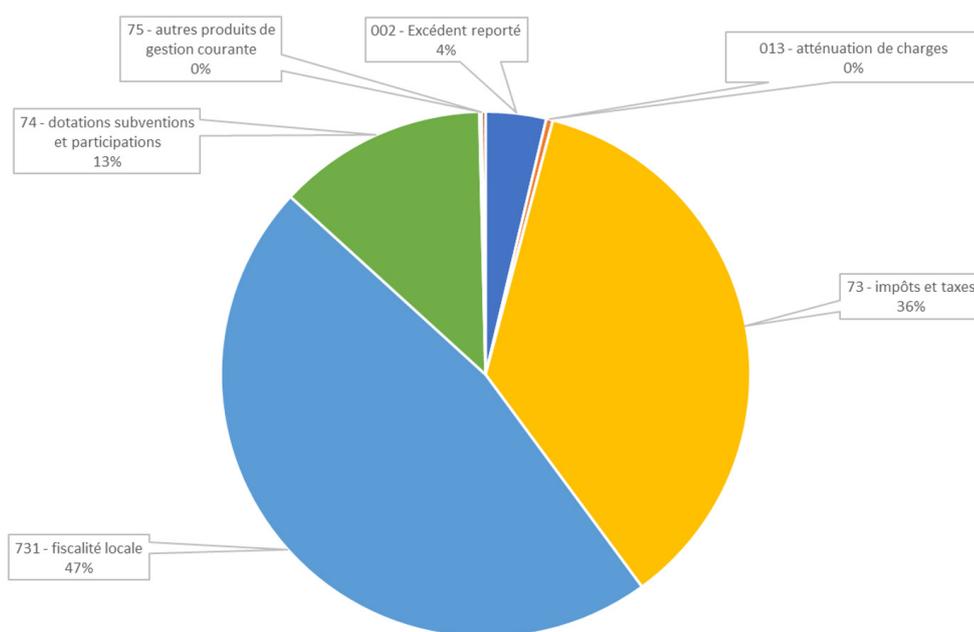
Années	Fiscalité entreprises	Fiscalité ménages	Compensation	FNGIR	Total fiscalité
2024	2 217 381€	365 550€	5 066 476€	-524 966€	7 124 441€

Au chapitre 74 dotations, subventions et participations, le montant des dotations de l'Etat (> 800 K€) est en légère augmentation par rapport à l'an passé (+60 k€). Des compensations CET, TH ont également été perçues (+100 K€ par rapport aux prévisions). Ces montants sont difficilement évaluables.

La CAF a par ailleurs régularisé les versements de prestations de 2023 et participé aux nombreuses actions menées dans le cadre de la convention CTG (+90 k€).

Au chapitre 75 les autres produits de gestion courante, 17 k€ correspondent à la régularisation de rattachements 2023 qui n'ont au final pas eu lieu sur l'exercice 2024 et 1.2 k€ de remboursement d'un sinistre.

Au chapitre 77 les produits exceptionnels, les 27 k€ correspondent au reversement par l'UFCV de la sous-compensation 2023.



Section de Fonctionnement - Recettes CFU 2024

SECTION D'INVESTISSEMENT

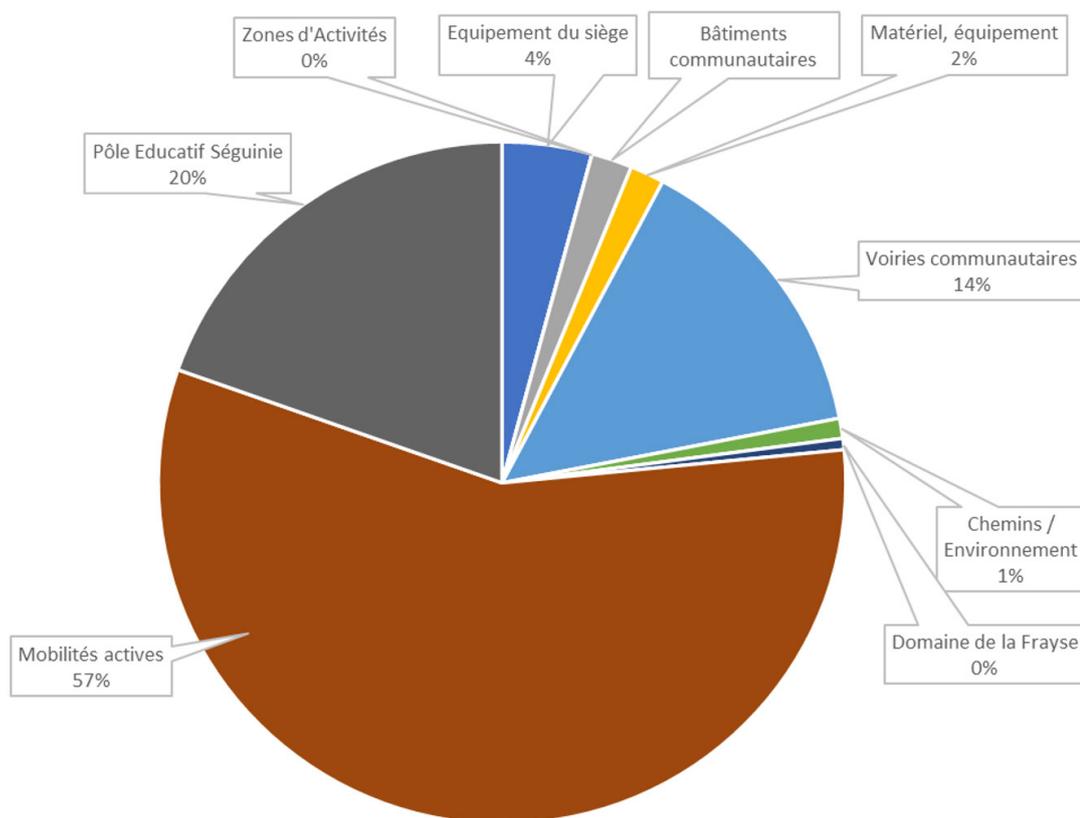
Cette section fait ressortir **un excédent de clôture de 378 128.28€** auquel s'ajoute **l'excédent N-1 de 4 087 417.13€**. Le résultat cumulé de cette section, donne un résultat de clôture excédentaire de **4 465 545.41€**.

A. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR OPÉRATION

		DÉPENSES 2024	
Opération	Désignation	BP+RAR+BS	Total réalisé
101	Equiperment du siège	993 000,11€	121 086,89€
102	Zones d'activités	300 000,00€	
103	Bâtiments communautaires (crèches, CLSH Tresses)	279 127,77€	54 975,24€
104	Equiperment (mobilier structures, équipement culturel)	177 811,76€	45 159,85€
105	Voiries communautaires	837 801,56€	407 674,05€
106	Chemins/environnement	221 760,00€	27 259,55€
107	Domaine de la Frayse	214 860,00€	15 360,00€
108	Mobilités actives	4 224 186,62€	1 632 867,16€
109	Pôle éducatif	600 000,00€	562 389,64€
110	Equipements mutualisables	224 245,88€	
TOTAL DES OPÉRATIONS		8 072 793,70€	2 866 772,38€

- **À l'opération « équipement du siège »**, les travaux d'extension du siège ont débuté en fin 2024, les crédits prévus et engagés sont donc pour l'essentiel en RAR.
- **À l'opération « zone d'activités »**, aucune dépense n'a été réalisée en 2024.
- **À l'opération « bâtiments »** :
 - » Des travaux d'aménagement ont eu lieu au Relais des Coteaux de Bonnetan (8 k€) pour permettre l'ouverture du nouveau service LAEP.
 - » Des travaux d'aménagement ont eu lieu à l'ALSH maternel de Carignan de Bordeaux afin de permettre d'accueillir les enfants dans un nouvel espace (2 k€).
 - » Des travaux ont été effectués dans les crèches Les Bons Enfants (portes coulissantes, remise en état parking pour 11 k€) et Les Colibris (portes coulissantes pour 8 k€).
 - » Des aménagements au RPE ont également eu lieu par la mise en place de film d'occultation, la mise aux normes électriques et pose d'une vitrine d'affichage extérieure (3.5 k€).
 - » Enfin les études lancées et engagées pour le projet du Pôle Educatif de la Séguinie avant la création de l'AP/CP dédiées se sont élevées à 18 k€.
- **À l'opération « matériels d'équipement »** correspondent à l'achat de matériel pour le nouveau site ALSH maternel de Carignan (13.8 k€). Cet investissement bénéficie d'une participation de la CAF à hauteur de 6 k€ ainsi que de la commune de Carignan selon la clé de répartition définie (1.4 k€). Un équipement complémentaire pour la scène mobile a également été acheté (3 k€) ainsi qu'une arche gonflable (3.5 k€) pour les manifestations communautaires, un défibrillateur pour l'ALSH de Pompignac (1 k€) et des jeux extérieurs à l'ALSH de Camarsac pour 9.6 k€. Un cadastre solaire a également été acquis avec le PETR. Le montant à la charge de la CDC est de 6 k€.

- **À l'opération « voiries communautaires »** il s'agit du paiement du programme voiries 2024 avec la maîtrise d'œuvre ainsi que la MO et les différentes études pour la reconstruction de l'ouvrage d'art à Salleboeuf.
- **À l'opération « chemins / environnement »** correspondent la maîtrise d'œuvre et le début des travaux de franchissement de cours d'eau des chemins de randonnées.
- **À l'opération « Domaine de la Frayse »**, correspondent à des travaux de mise en sécurité et élagage d'arbres (12 k€) et du diagnostic du patrimoine (3.3 k€).
- **À l'opération « Mobilités Actives »**, il s'agit des travaux de mise en œuvre du schéma vélo.
- **À l'opération « Pôle Educatif de la Séguinie » AP/CP**, il s'agit de la maîtrise d'œuvre et des études liées au projet.



Dépenses d'investissement CFU 2024 - par opération

B. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR OPÉRATION

RECETTES 2024			
Opération	Désignation	BP+RAR+BS	Total réalisé
103	Bâtiments communautaires (crèches, CLSH Tresses)	130 995,00€	130 995,00€
105	Voiries communautaires	60 000,00€	
106	Chemins/environnement	42 000,00€	
108	Mobilités actives	270 393,60€	
TOTAL DES OPÉRATIONS		503 388,60€	130 995,00€

- À l'opération « bâtiments », les recettes correspondent au versement de 48 k€ par la CAF et 82 k€ de DSIL pour l'extension de la crèche Petit Prince.

C. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HORS OPÉRATION

DÉPENSES 2024			
Chapitre/article	Désignation	BP+RAR+BS	Total réalisé
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		145 000,00€	141 520,47€
16/1641	Emprunts - remboursement capital	115 000,00€	112 031,47€
168758	Autres groupements THD-GN	30 000,00€	29 489,00€
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		12 100,00€	12 027,84€
041/21752	Opération patrimoniales	12 100,00€	12 027,84€
Chapitre 204 - Subvention d'équipement		20 000,00€	0,00€
2041581	Bornes électriques avec SDEEG	20 000,00€	
TOTAL HORS OPÉRATIONS		177 100,00€	153 548,31€

Le chapitre 16 correspond au remboursement du capital des emprunts (112 k€) et à la participation annuelle au Très Haut Débit avec Gironde Numérique (29.5 k€) (année 6/18).

Le chapitre 041 correspond des écritures d'intégration d'études suivies de travaux (le même montant se situe au 041 en recettes).

D. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS OPÉRATION

RECETTES 2024			
Chapitre/article	Désignation	BP+RAR+BS	Total réalisé
001	Solde d'exécution N-1	4 087 417,13€	4 087 417,13€
021	Virement de la section de fonctionnement	636 100,00€	
040	Opérations d'ordre	125 000,00€	108 531,01€
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers...		2 885 887,97€	3 146 895,12€
10222	FCTVA	100 000,00€	361 135,06€
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00€	4 872,09€
1068	Excédents de fonctionnement	2 780 887,97€	2 780 887,97€
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		0,00€	
1641	Emprunt d'équilibre	0.00€	
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		12 100,00€	12 027,84€
041/2031	Opérations patrimoniales	12 100,00€	12 027,84€
TOTAL HORS OPÉRATIONS		7 746 505,10€	7 354 871,10€

- **Le chapitre 001 « Solde d'exécution N-1 »** correspondant à l'affectation du résultat excédentaire de 2023.
- **Le chapitre 040 (108 K€)** comptabilise les opérations d'amortissement, le même montant se trouve en section de fonctionnement côté dépenses (chapitre 042).
- **L'article 10222 (361 K€)** correspond au reversement par l'Etat du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée. La collectivité perçoit 16.40% du montant de ses dépenses en investissement et sous certaines conditions.
- **Un emprunt de 3 508 K€** avait été inscrit pour équilibrer le budget primitif 2024 mais supprimé lors de l'affectation des résultats au budget supplémentaire 2024.
- **Le chapitre 041** correspond des écritures d'intégration d'études suivies de travaux (le même montant se situe au 041 en dépenses).

La section d'investissement se résume ainsi :

BP 2024 + RAR 2023 + BS 2024 + DM1 2024

RÉCAPITULATIF INVESTISSEMENT	BP+RAR+BS	RÉALISÉ
DÉPENSES	8 249 893,70€	3 020 320,69€
RECETTES	8 249 893,70€	7 485 866,10€

E. LES RESTES À RÉALISER (RAR)

Certaines dépenses ou recettes engagées sur 2024 et certaines n'ont pas pu être réalisées ou facturées sur l'exercice. Elles sont donc en Reste à Réaliser et comptabilisées sur l'exercice suivant, ici 2025 (sur le Budget Supplémentaire).

Les RAR s'élèvent à 1 124 665.79 € en dépenses et 380 332.03 € en recettes comme suit :

- **Opération 101 :**

En dépenses : 644 898.11 € (Maîtrise d'œuvre sur le projet d'extension et réaménagement du siège et travaux d'extension)

- **Opération 103 :**

En dépenses : 30 418.37 € (Fin des travaux de mise en place des portes coulissantes à la crèche Les Colibris et Les Bons Enfants, film d'occultation au Relais des Coteaux et Les Colibris, pose d'une clôture et d'un portillon aux Bons Enfants, alarme intrusion à l'ALSH Carignan maternel)

- **Opération 104 :**

- En dépenses : 32 566.70 € (migration logiciel groupement bibliothèques et intégration Pompignac – équipement LAEP, ALSH Carignan maternel, ALSH Pompignac primaire)
- En recettes : 7 938.43 € (CAF et mairie de Carignan – équipement de l'ALSH maternel)

- **Opération 105 :**

- En dépenses : 131 670 € (solde maîtrise d'œuvre et travaux pour ouvrage d'art Sallebœuf)

- **Opération 106 :**

- En dépenses : 116 442.85 € (marché chemins de randonnées PDIPR et signalétique + maîtrise d'œuvre, fin des travaux de franchissement de cours d'eau)
- En recettes : 102 000 € de subvention du Conseil départemental pour le PDIPR et les ouvrages d'art

- **Opération 107 :**

En dépenses : 4 480 € (élagage d'arbres + plan de division)

- **Opération 108 :**

- En dépenses : 164 189.76 € (marché schéma vélo + fonds de concours communes)
- En recettes : 270 393.60 € de subvention de l'Etat dans le cadre de la DSIL.

SERVICE COMMUN COMPTABILITÉ/ FINANCES

Le service commun comptabilité finances de la Communauté de Communes et les communes de Bonnetan et Tresses fête ses 1 ans 1/2 d'existence.

Ce nouveau service a permis d'obtenir de meilleurs résultats en matière de qualité comptable, moins de rejets d'écriture, homogénéisation des pratiques, engagements des dépenses et des recettes et d'assurer la continuité de service. En effet les agents du service sont en mesure d'assurer les tâches quotidiennes pour les 3 collectivités.

Les missions initiales définies sont assurées comme les différentes phases de contrôle, l'aide à l'élaboration des budgets, la préparation des documents budgétaires... Le service novateur sur le territoire fait régulièrement l'objet d'un focus par les services de la DGFIP.



4 agents sont membres du service commun : la responsable du service **Laëtitia Bonneau** et trois agents comptables, **Cristelle Hernandez, Delphine Launay et Sandrine Lignon.**

DÉLÉGATION PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE ET PRÉSERVATION DES GÉNÉRATIONS FUTURES

9 COMMISSIONS

MISE EN OEUVRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Il s'agit de la deuxième année de mise en oeuvre de la CTG. La méthodologie se traduit par l'installation de différents groupes de travail :

- **Petite enfance** : 1 groupe de travail
- **Parentalité** : 3 groupes de travail (projet global/Journée des Familles/LAEP)
- **Petite enfance et Enfance handicap** : 1 groupe de travail
- **Accès aux droits et Jeunesse** : 1 groupe de travail
- Animation vie locale : 2 groupes de travail (Temps Libre Partagé/BAFA-BAFD)
- **Projet Éducatif du Territoire (PEDT)** : 1 groupe de travail

Nous retrouvons globalement la même organisation, mais certains groupes ont été modifiés en fonction des orientations et de la cohérence des projets.

PETITE ENFANCE

Le groupe de travail visait à associer l'ensemble des acteurs accueillant des enfants de moins de 3 ans sur le territoire (EAJE, micro-crèches, crèche d'entreprises, RPE etc.). Des rencontres avec les directions des crèches privées ont été réalisées pour recueillir des données sur les difficultés/le fonctionnement, et questionner l'envie de travailler ensemble. En lien avec des problématiques d'emploi du temps, les rencontres n'ont pas pu se dérouler en simultané cette année.

Un même constat est partagé au cours des différents échanges : une modification dans les contrats qui sont souvent de plus en plus courts. Les directions de crèches privées ne sont pas fermées à la réflexion pour créer des liens entre elles, mais ne sont pas dans la démarche d'une mise en oeuvre pour le moment.

PERSPECTIVES 2025 : Dans l'idée de mieux connaître tous les acteurs petite enfance du territoire, il est intéressant de prévoir un temps de réunion d'état des lieux en fin d'année prochaine.

ACTIONS FLÉCHÉES DANS LE PLAN D'ACTIONS	RÉALISÉES	REPORTÉES
Améliorer les liens entre les MAM et les familles	✓	
Programmer des réunions d'échanges avec les bureaux des associations gestionnaires	✓	
Accompagner le changement de contractualisation vers un SIEG		X
Mettre en place des passerelles afin de permettre les échanges entre les EAJE conventionnés et les porteurs privés	✓	
Référencier et connaître l'offre privée sur le territoire	✓	
Constituer un groupe d'échanges et de pratiques avec les acteurs compétents	✓	

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Les objectifs du PEDT sont la cohérence éducative et le lien entre les différents acteurs de l'enfance jeunesse (écoles/APS/ALSH). Sa mise en oeuvre sur l'année 2023/2024 se fait à travers différentes grandes thématiques comme le sport (via le label Terre de Jeux), l'environnement ou encore l'inclusion (via l'accueil d'enfants à besoins spécifiques). Une collaboration s'est effectuée avec les divers acteurs pour mettre en oeuvre les actions, les évaluer et les renforcer, notamment via les réunions de groupes de travail PEDT, les rencontres avec les élu.e.s ou le suivi des associations mandataires.

Pour accompagner la mise en oeuvre du PEDT, il a été nécessaire de s'attacher à faire le lien entre les mandataires ALSH et le projet éducatif de territoire. Dans ce cadre, plusieurs projets se sont concrétisés :

- **L'accueil inclusif au sein de l'ALSH du Domaine de la Frayse**
- **L'éducation à l'environnement et au développement durable :**
 - » **À travers les clubs nature.** Le désengagement du financement départemental a amené l'idée de financer le projet par la CDC pour la période de janvier à juin avant de redéposer un projet sur 2025-2026 avec pour référence une année scolaire et non civile.
 - » **À travers un nouveau projet sur l'environnement en partenariat avec les écoles.** Alors que le coût s'avérait trop important pour les écoles, la CDC propose une aide financière afin de relancer une dynamique autour d'ateliers éducatifs sur le Domaine de la Frayse. Ce projet favorise le lien avec les groupes scolaires et permet d'entretenir des échanges jusque-là très fragiles. Aujourd'hui, les personnes référentes (écoles/CDC) sont bien repérées.

Le PEDT communautaire a été signé jusqu'en août 2026. Afin de garantir son fonctionnement jusqu'à la fin de la CTG et dans le but de concentrer les réunions, la CAF et la DSDEN ont validé sa prorogation jusqu'en août 2027.

PERSPECTIVES 2025 :

- *Poursuivre sur les thématiques engagées*
- *Développer de nouvelles actions selon les besoins repérés sur le terrain*
- *Renforcer les liens avec les communes et les écoles*
- *Groupe de travail spécifique sur l'inclusion*

ENFANCE HANDICAP

Dans le cadre de ce groupe de travail, visant notamment l'engagement et le renforcement de l'inclusion, trois rencontres ont été effectuées en 2024 dont un atelier participatif. Aussi, une rencontre avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN) de l'école inclusive a été organisée. Ces différents espace-temps ont permis d'engager un travail de concertation et de co-construction, riche de la pluralité des acteurs qui se sont révélés complémentaires.

ACTIONS FLÉCHÉES DANS LE PLAN D'ACTIONS	RÉALISÉES	REPORTÉES
Étendre le dispositif de formations proposées aux équipes d'animations	✓	
Constituer un groupe d'échanges et de pratiques avec les acteurs compétents	✓	
Soutenir les projets collaboratifs en direction des personnes handicapées	✓	
Recenser les différents types de handicap sur le territoire		X

VIE CITOYENNE

• ACCÈS AUX DROITS ET SERVICES

Mise en place du nouveau groupe de travail qui a présenté un projet en 2 phases :

> Phase 1 : Mise en place d'un ERIP et développement d'actions numériques de proximités avec l'EVS la Boutique sans étiquette

> Phase 2 : réflexion sur la création d'un espace partagé

• DISPOSITIF TEMPS LIBRE PARTAGÉ

Ce dispositif, initialement développé sur le Domaine de la Frayse, vise une action globale mais concentre davantage de séniors. En effet, les créneaux établis en semaine favorisent la venue de personnes retraitées, mais aussi non-actives. Le dispositif propose aux personnes de se rencontrer via des activités, créant une dynamique, du lien et de l'entraide. Par exemple, Gironde sport est un partenaire, mais au-delà de l'activité sportive le plus important reste la création du lien.

Alors que le groupe tendait à grossir, il a été dupliqué et s'organise aujourd'hui au domaine de la Frayse, mais aussi à Camarsac depuis avril.

• BAFA/BAFD

Six sessions ont été attribuées en 2024.

Suite au développement des financements Bonus Territoire, 4 sessions supplémentaires sont prévues pour l'année 2025.



ACTIONS FLÉCHÉES DANS LE PLAN D'ACTIONS	RÉALISÉES	REPORTÉES
Soutenir et renforcer l'accompagnement de l'EVS existant		X
Création de temps enfants/séniors	✓	
Mise en synergie des chargés de communication		X
Rendre visible l'implication des bénévoles dans les supports de communication	✓	X
Récompenser officiellement le bénévolat		X

JEUNESSE

ACTIONS FLÉCHÉES DANS LE PLAN D'ACTIONS	RÉALISÉES	REPORTÉES
Diffuser l'ensemble de l'offre d'animation jeunesse en direction des jeunes du territoire	✓	
Mobiliser et accompagner les communes dans la mise en oeuvre d'un PEDT 0/25 ans	✓	

PERSPECTIVES 2025 : La jeunesse est une thématique qui sera priorisée en 2025 avec 5 actions. Jusque-là, cela n'avait pas été le cas en raison de l'annulation du projet de collège sur Fargues qui a rebattu les cartes en termes de besoins. L'écologie et la solidarité sont des thématiques d'entrées repérées comme importantes pour toucher les jeunes dans la perspective de leur participation. Un dispositif d'accompagnement est projeté spécifiquement en direction des collégiens (5 établissements de secteur pour 8 communes).

PARENTALITÉ

• RENCONTRES PARENTS-ENFANTS

Il s'agit d'un lieu d'échange qui, à la différence du LAEP, coconstruit les rencontres avec un partenaire. Ces rencontres se déroulent un samedi matin par mois dans un local de Tresses.

Aujourd'hui 41 familles y sont inscrites (dont 34 parents différents). Les rencontres accueillent continuellement de nouvelles familles dont la venue se pérennise. Les inscriptions fonctionnent à flux tendu et les familles se diversifient. Cette diversification génère une richesse dans les rencontres, la régularité et la répétition permettent la création de liens.

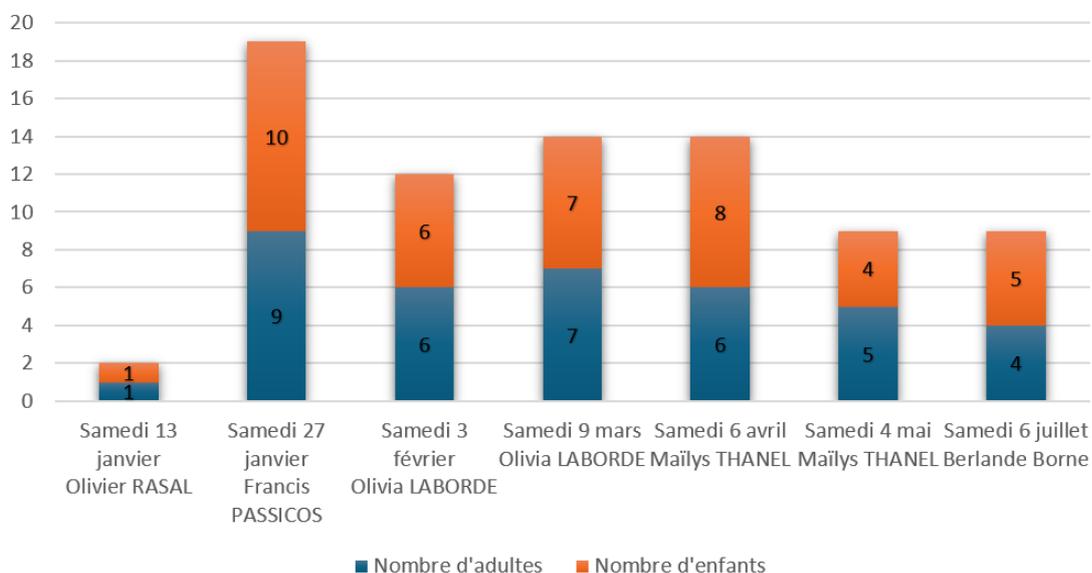


- Un samedi par mois - Gratuit – sur inscription.
- Pour les Familles du territoire : futurs parents, parents enfants de 3 mois à 4 ans.
- 12 séances planifiées, en dehors des vacances scolaires.
- 10 séances de 2h et exceptionnellement 2 séances de suite d'1 heure.

Une mise en place en **deux temps** :

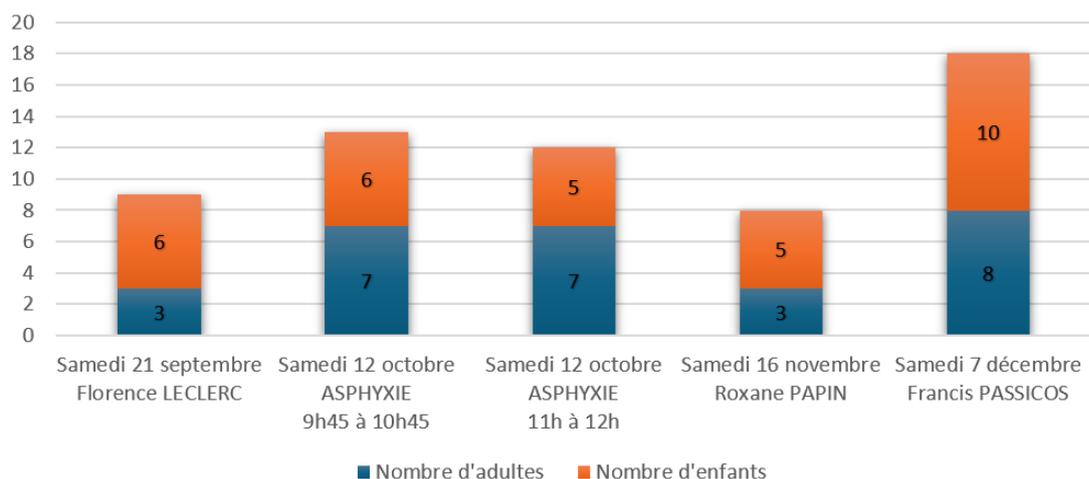
- De janvier à juillet (absence de rencontre au moins de juin en raison de la Journée des familles)

Rencontres parents-enfants de janvier à juillet 2024



- De septembre à décembre 2024 (1^{ère} séance de septembre dans le cadre des portes-ouvertes du service RPE)

Rencontres parents-enfants de septembre à juillet 2024

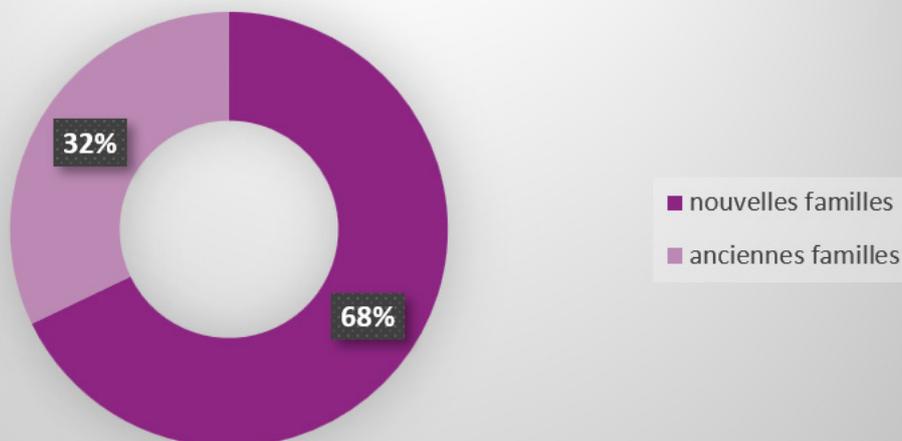


- Nombre total de présences 2024 : **139**
- Nombre total de parents différents ayant participé à l'action : **34**
- Nombre total d'enfants différents ayant participé à l'action : **33**

Depuis la création et mise en place de ces rencontres en 2023, 41 familles différentes ont utilisé le service. Ces familles reviennent au moins une fois (dans la limite des places disponibles), nous pouvons observer une régularité dans les présences, ainsi qu'une diversification des familles accueillies (monoparentale, homoparentale, couple, alternance des présences du parent accompagnateur).

- Inscription via Smart Agenda, permettant la gestion directe des familles de leur inscription (annulation, modification du nombre d'adultes ou enfants, report d'inscription). Il y a peu d'annulation, lorsque cela se produit, rapidement de nouvelles inscriptions comblent les groupes.
- Nous constatons une certaine régularité des personnes présentes lors des rencontres. En effet, les familles s'inscrivent en moyenne 1,6 fois sur une période de 4 mois.
- Nous constatons l'inscription de nouvelles familles progressivement sur chaque nouvelle période.

28 familles différentes en 2024



Depuis septembre 2024 nous tendons vers une implication des familles dans la mise en place des rencontres (atelier autour de l'alimentation du tout-petit coconstruite).

Depuis septembre 2024, une brochure spécifique est réalisée pour cette action par Charlotte PETIT.

Les rencontres parents-enfants sont organisées, mises en place et menées par l'animatrice Parentalité en collaboration avec des intervenants extérieurs, partenaires du territoire (*professionnels de la petite enfance, enfance/acteurs de la vie locale/artistes intervenant auprès des enfants et de leur famille*) et en concertation avec le comité de pilotage des actions REAAP (*élus, partenaires actions REAAP, parents*)

Ces rencontres ont pour objectif de favoriser la relation parent/enfant autour d'un temps d'activité ou atelier partagé.

CONTACT
Animatrice PARENTALITÉ > Cynthia GARDIEN
05 56 72 89 11 / 06 25 44 20 47
parentalité@cdc-coteaux-bordelais.fr

S'Y RENDRE
Toutes les rencontres se déroulent dans les locaux du Relais Petite Enfance.
1, Résidence du bourg
33370 Tresses (*allée du charpentier, face au centre médical de Tresses*)

COMMENT RÉSERVER ?
Les rencontres sont **GRATUITES** et **SUR INSCRIPTION**.
À partir du 9 septembre, réservez une première rencontre. S'il reste des places, réservez une deuxième rencontre le 12 septembre.
Les inscriptions sont libres sur les places restantes à partir du 21 septembre.
Les réservations s'effectuent via **SMART AGENDA**.
Rendez-vous sur le site internet de la CDC
> coteaux.bordelais.fr/espace-parentalite/
ou scannez le QR CODE suivant :



Ne pas jeter sur la voie publique.



Rencontres parents enfants

de septembre à décembre 2024

dans le cadre du dispositif REAAP (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) porté par la CAF

Ces rencontres sont proposées aux familles du territoire : futurs parents et parents (enfants de 3 mois à 4 ans accompagnés de leur parents).

Ces temps ont lieu un samedi matin par mois dans la salle d'activités du Relais Petite Enfance.

Enquête de satisfaction auprès de familles Rencontres parents -enfants (REAAP)

(réalisée en avril 2024 auprès des familles utilisant le service et mailing familles en contact avec service parentalité et RPE)

malgré la présence de certains pères lors des rencontres 100% des répondants sont les mères

15 familles ont répondu
(10 participant / 5 ne participant pas)

90% des usagers de ces rencontres les qualifient comme "très satisfaisantes" et 10% "satisfaisantes"

Ce qui plaît :

Les thématiques (90%)
Les intervenants (90%)
Les échanges avec les autres parents (40%)
Les échanges avec mon (mes) enfants (70%)

5 communes sur 8 de notre territoire sont représentées



100 % des usagers du service trouvent le lieu et le créneau horaire adapté

Enquête auprès de familles Rencontres parents -enfants (REAAP)

(réalisée en avril 2024 auprès des familles utilisant le service et mailing familles en contact avec service parentalité et RPE)

Concernant les 5 familles qui ne participent pas aux rencontres :



60 % ne viennent pas car elles n'ont pas connaissance de cette action

2 familles sur 5 souhaitent dorénavant être informées des actions menées par le service parentalité.

40 % car elles ne le souhaitent pas

3 familles ne souhaitent pas venir :

- 1 famille en raison des horaires qui ne leur conviennent pas
- 1 famille qui souligne ne pas prendre le temps
- 1 famille qui n'est pas intéressée

quelques témoignages spontanés des familles



- Suite à une rencontre parents-enfants, Olivia Laborde, intervenante « poésie sonore », nous a transmis une chanson de sa composition utilisée lors de la séance afin que je la diffuse auprès des familles présentes pour prolonger le partage de cet instant.

"Merci beaucoup pour cette attention, Martin adore il veut l'écouter en boucle... Belle soirée"

Julie B. - Maman de Salleboeuf, 2 enfants (4 mois / 2 ans et demi)

- Suite à une rencontre du samedi :

"La dernière fois mon mari a vécu un très beau moment quand c'était Francis (Francis Passicos intervenant musique et communication non verbale), cette fois-ci c'est mon tour ! Nous alternons et nous adorons ces moments."

Olivia P. Maman de Fressess, 2 enfants (2 ans et 7 ans)



Suite à l'envoi du questionnaire :

"Bonjour,

Questionnaire rempli. Merci encore pour tout ce que vous faites."

Marine S. - Maman de Fressess, 2 enfants (11 mois et 3 ans)



• JOURNÉE DES FAMILLES

Ce projet est une manifestation communautaire partenariale. L'édition 2024 a donné lieu à 8 rencontres de préparation, une rencontre bilan et 4 réunions perspectives.

La journée des familles qui s'est déroulée le samedi 2 juin 2024 a réuni 14 partenaires (soit trois de plus que dans la précédente édition), près de 70 bénévoles et environ 1500 familles.



• LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le LAEP est un lieu d'accueil enfants-parents en itinérance sur deux sites (Bonnetan et Tresses). Ce lieu d'échanges s'adresse aux futurs parents ou parents d'enfants jusqu'à 6 ans et accueille librement, anonymement et gratuitement les familles qui le souhaitent.

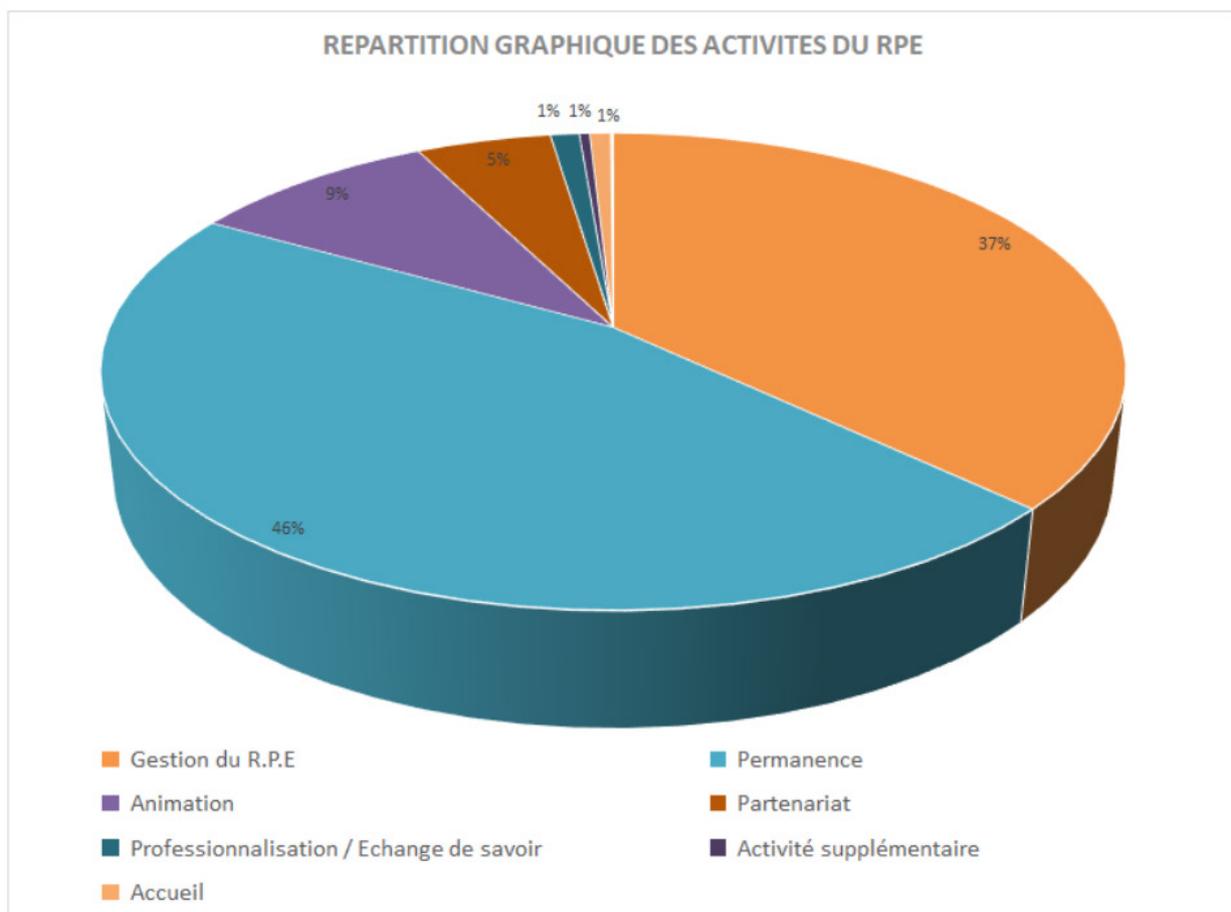
Il est composé d'une référente et deux prestataires formées, ainsi que de trois bénévoles, qu'il sera nécessaire de former concernant leur posture d'accompagnement et d'écoute active.

En fin 2024, l'équipe travaillait sur de simples finitions qui restent matérielles pour une ouverture des accueils en janvier 2025.

ACTIONS FLÉCHÉES DANS LE PLAN D' ACTIONS	RÉALISÉES	REPORTÉES
Assurer une veille parentale	✓	
Créer un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)	✓	
Valoriser et renforcer les actions portées par les associations	✓	
Création d'un livret ressources	✓	
Valoriser les actions menées	✓	

5 MISSIONS PRINCIPALES

- **Gestion du RPE** : administratif, logistique, préparation animations, valorisation du métier accueil individuel, réunions inter-service.
- **Animation** : rencontres collectives, ateliers avec les familles, fêtes et évènements.
- **Professionalisation /échange de savoir** : temps spécifique sur les échanges de pratique proposé aux assistantes maternelles (temps avec la psychologue, soirées thématiques, formations).
- **Accueil et permanence** : rendez-vous en présentiel avec les familles ou les professionnelles, accueil téléphonique et administratif pour traiter les demandes des familles et professionnelles.
- **Partenariat** : inter-rpe, réunions avec intervenants partenaires, groupes de travail CTG (COFIL, COTECH), réunions CAF et PMI.



NOTRE PROJET ET LE PARTENARIAT

Chaque année, le RPE suit une thématique “fil rouge” afin de créer une cohérence entre les différentes interventions dans l’intérêt de l’enfant qui est au cœur de notre travail. Parce que l’enfant a besoin de vivre pleinement et physiquement les choses, d’appréhender le monde avec son corps. Il est au cœur de nos actions et de nos réflexions. Nous menons ensemble nos projets pour lui. Nous aimons l’immerger dans différents univers, prendre plaisir à créer ces espaces et transmettre ce plaisir aux adultes qui entourent l’enfant dans son quotidien.

En 2024, le projet était “Du son au mouvement” et pour la première fois, nous avons réuni l’ensemble des partenaires, sur deux après-midis, afin de le mettre en œuvre en croisant les pratiques.

Ce travail partenarial est une réelle grande force de notre activité et permet de rendre aux usagers (familles, professionnelles, enfants) un service de qualité, fondé sur l’échange, la bienveillance et la complémentarité des compétences de chacun pour une coéducation construite et réfléchie.

PARTENAIRES DU TERRITOIRE : Ludothèque Terres de jeu ; bibliothèques de Camarsac, Carignan de Bordeaux, Pompignac, Salleboeuf et Tresses ; crèches Les Bons Enfants, Les Colibris et Vertelune ; le secteur environnement du Domaine de la Frayse.

PARTENAIRES EXTÉRIEURS : Berlande BORNE (Céramiste), Ketsia CROISAN CECINA (psychologue clinicienne), Hélène EMILY (Auxiliaire de puériculture), Céline FOURTEAU (professeure de yoga), Jules GRANGE (circassien), Olivia LABORDE (installatrice sonore), Florence LECLERC (plasticienne), Roxane PAPIN nutritionniste, diététicienne), Francis PASSICOS (musicien), Olivier RASAL ALLUE (psychomotricien, danseur), Camille SANS-NAHORT (infirmière, zoothérapeute), Stéphanie VENCO (plasticienne).

	NBRE AM À DOMICILE	NBRE DE MAM	NBRE AM EN MAM	NBRE AM TOTAL	NBRE AG	NBRE AM UTILISATRICES DU SERVICE INFO RPE	NBRE AM UTILISATRICES DES RENCONTRES COLLECTIVES ET INFOS	NBRE AM UTILISATRICES DU SERVICE RPE	% UTILISATRICES RPE PAR COMMUNE
Bonnetan	8	3	1	11	32	1	1	2	18%
Camarsac	2	0	0	2	7	0	2	2	100%
Carignan	25	7	3	32	123	10	9	19	59%
Croignon	2	0	0	2	8	0	1	1	50%
Fargues	17	12	5	29	113	12	9	21	72%
Pompignac	12	12	4	24	91	3	12	15	62%
Salleboeuf	13	0	0	13	49	2	7	9	69%
Tresses	31	11	4	42	160	13	14	27	67%
TOTAL	110	45	17	155	583	41	55	96	63%

Nombre en augmentation / Nombre en diminution / Nombre stable

Nous pouvons noter que le nombre de professionnelles est de nouveau en augmentation, nous comptons 4 assistantes maternelles supplémentaires sur notre territoire cette année, malgré les départs à la retraite ou arrêts d'activité.

- 3 AM supplémentaires sur Bonnetan
- 5 AM supplémentaires sur Pompignac
- 2 AM en moins sur Salleboeuf
- 1 AM en moins sur Tresses (fin 2024)

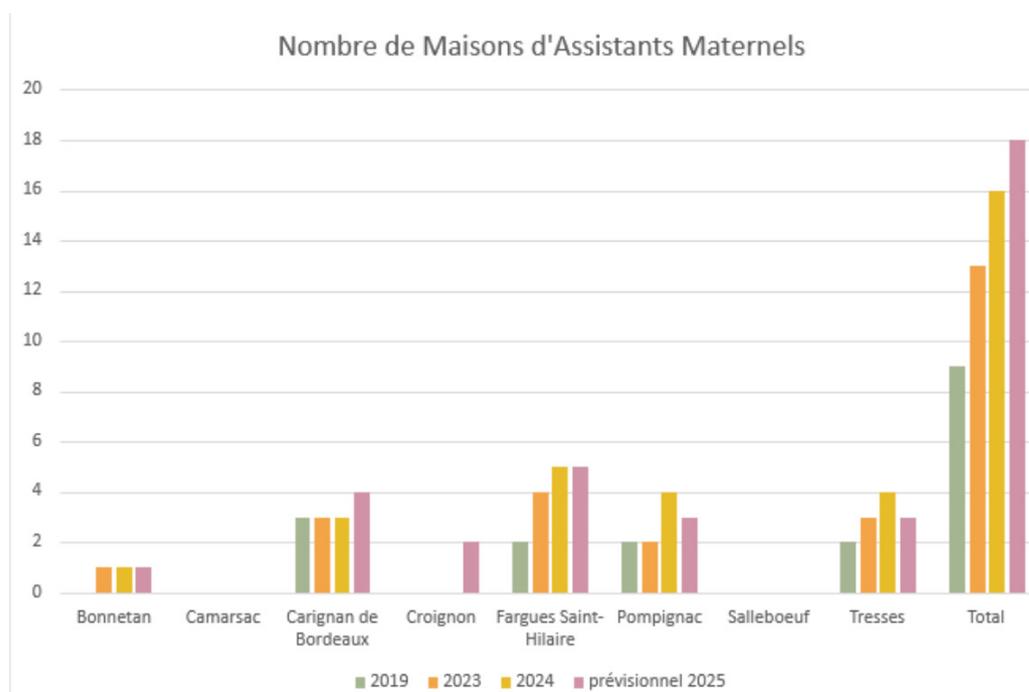
Le nombre de places en mode de garde individuel (agrément) reste toutefois relativement stable (576 en 2023 pour 575 en 2024).

Le changement le plus significatif est la part de professionnelles en Maison d'Assistants Maternels.

Nous passons de 29 professionnelles en MAM en 2023 à **43 en 2024** ce qui représente 28% des assistantes maternelles, alors que le nombre de professionnelles à domicile baisse légèrement (114 en 2023 pour 110 en 2024).

Cette augmentation explique notamment la baisse du pourcentage d'utilisatrices des services du RPE. En effet, ce sont les assistantes maternelles à domicile qui utilisent le plus l'ensemble des propositions du RPE (rencontres collectives, informations, soirées thématiques, spectacles, participation journée des familles, participation à la valorisation).

16 MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS



BONNETAN

Graine d'éveil

CARIGNAN-DE-BORDEAUX

MAM Zell'lune
Mini-mômes
Les P'tits Mutoto

FARGUES SAINT-HILAIRE

Les petits pas dans les grands
Les Petites Etoiles
Ô Mille et Une Histoires
Graine de Champion
Au Pays des Merveilles

TRESSES

La P'tite Tribu
Badoum
MAM en Bulle
La Casita de Tresses

POMPIGNAC

Grandir à petits pas
Les petits doudous
La P'tite Récré
Les Pompi'loulous

PROCHAINEMENT EN 2025 : 2 NOUVELLES MAM

- 1 fermeture envisagée à Pompignac

LES RENCONTRES COLLECTIVES

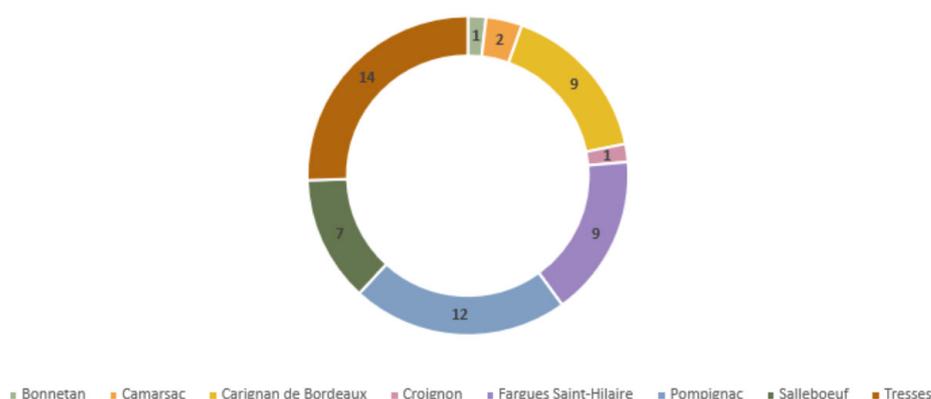
- **207 rencontres** en 2024 (21 séances de plus qu'en 2023 et 86 de plus qu'en 2022), sur six communes du territoire. Il est d'ores et déjà planifié que nous intervenions sur les 8 communes à partir de 2025.
- **28 assistantes maternelles** différentes en moyenne par mois.
- **96 enfants** différents en moyenne par mois.
- **21 partenaires** sur les interventions (12 partenaires extérieurs et 9 du territoire).

Il est ainsi proposé aux professionnelles et aux enfants : des animations autour du livre, de la motricité et activités autour du corps en mouvement (danse, yoga, motricité douce), du jeu thématique, de l'expression artistique et culturelle (musique et installation sonore, arts plastiques avec différents supports et outils – terre de modelage, sèche ou liquide, peinture, eau colorée sur tissus, collage et réalisations éphémères), de la médiation animale, des temps d'échanges et d'accompagnement à la pratique professionnelle (nutrition et alimentation du tout-petit, développement psycho-affectif de l'enfant).

Quelques chiffres supplémentaires :

- Nombre d'AM différentes ayant fréquenté le RPE en 2024 : **55**
- Nombre d'enfants différents accueillis par les AM ayant fréquenté le RPE en 2024 : **216**

Nombre AM présentes au moins une fois dans l'année



LE RPE C'EST AUSSI DES ÉVÉNEMENTS :

- Le RPE a organisé sa première matinée du **JOB DATING**, le samedi 27 avril, de 9h30 à 12h à la salle du Reflet, à Tresses. Les responsables du relais proposaient à cette occasion un espace convivial d'échange entre futurs parents-employeurs et assistantes maternelles : **7 AM présentes, 7 familles en recherche de mode de garde présentes.**



- **Portes ouvertes du RPE et service Parentalité** : Le samedi 21 septembre, de 10h à 12h, Julie BONARDO et Cynthia GARDIEN ont accueilli familles et assistantes maternelles pour présenter, autour d'un petit déjeuner convivial, le fonctionnement et les projets de l'année du service. À cette occasion, les familles ont pu participer à la première rencontre parents-enfants de l'année 2024/2025.
- **Soirée thématiques inter-RPE** : Il s'agit d'un travail partenarial, entre Ketsia CROISAN-CECINA (psychologue clinicienne) et les responsables RPE des communes suivantes : Artigues Prés Bordeaux, Beychac et Caillau, Coteaux Bordelais, Saint-Loubès et Yvrac. Tous les deux mois, les assistantes maternelles sont accueillies sur un des RPE partenaire, lors d'une soirée d'échange de pratique et de réflexion collective autour de thématique préalablement choisie (communication avec la famille, violences ordinaires et bientraitance, séparation conjugale et conflit – accompagnement de l'enfant, entrée de l'enfant à l'école accompagnement de la séparation...).
- **Spectacle de décembre** : Cette année, deux représentations supplémentaires ont été proposées aux professionnelles et familles.

Mercredi 11 décembre à Bonnetan : 45 personnes (9 assistantes maternelles, 2 familles, 34 enfants) sur la première représentation et 22 (3 assistantes maternelles, 5 familles, 14 enfants) sur la seconde.

Mercredi 18 décembre à Pompignac : 41 personnes (11 assistantes maternelles, 2 familles, 29 enfants) sur la première représentation, 39 (8 assistantes maternelles, 2 familles, 30 enfants) sur la seconde.



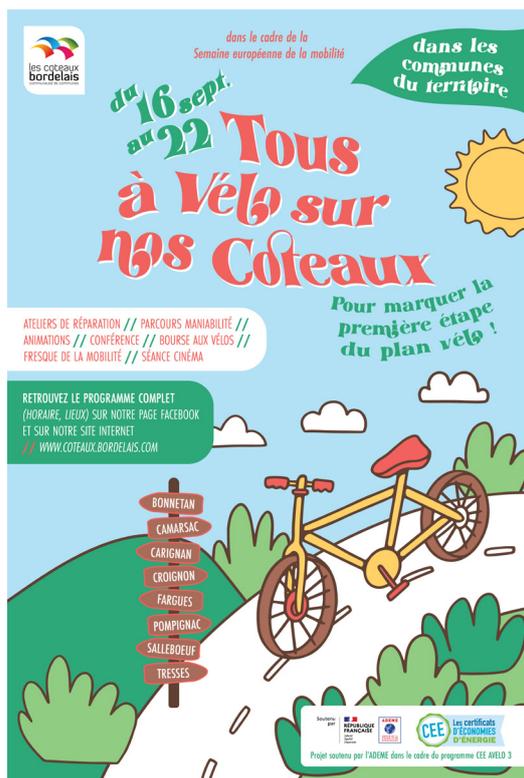
- **Deuxième édition de la Journée des Familles** : Tout au long de l'année, 8 assistantes maternelles ont participé à l'organisation, mise en place et animation de cette manifestation. En collaboration avec des professionnelles des crèches du territoire, lors de cette journée elles ont accueilli environ 150 familles sur l'espace Petite Enfance.



LES MOBILITÉS

La poursuite du plan vélo sur le territoire et le soutien aux communes dans leurs projets d'aménagements cyclables se poursuit, malgré un contexte incertain pour l'attribution de subventions l'effort de la communauté de communes pour favoriser le report modal reste inchangé.

La première édition de Tous à Vélo sur nos Coteaux, une semaine d'animations dédiée au vélo du quotidien marque l'importance de cette thématique pour la collectivité. En 2025 d'autres animations pour mai à vélo, la semaine européenne de la mobilité en septembre et l'arrivée de nouveaux dispositifs en faveur du vélo seront annoncés.



TRANSITIONS

- **PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE-TERRITORIAL (PCAET)**

Sur délibération du conseil communautaire, le plan d'action du Plan Climat Air Energie Territorial a été arrêté. Ce document cadre sur la mise en œuvre des transitions écologiques à l'échelle du territoire dans une démarche globale avec les territoires du Scot Bioclimatique de l'agglomération Bordelaise vise à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 et à renforcer la résilience des territoires face aux changements climatiques.

Plusieurs dizaines d'actions recouvrant 13 thématiques tels que les mobilités, l'alimentation locale, la réhabilitation du patrimoine bâti ou l'amélioration de la résilience face aux risques naturels ont été identifiés en commission pour construire une stratégie d'adaptation du territoire aux changements globaux à court, moyen et long terme.

- **CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL (COT)**

La démarche COT (Contrat d'Objectif Territorial) en collaboration avec les Communautés de Communes de l'Entre Deux Mers et le PETR Cœur Entre Deux Mers poursuit son programme d'action et le déploiement d'outils d'aide à la transition énergétique.

L'arrivée de la plateforme « Mon Simulateur Solaire Public » permet aux habitants du territoire de simuler la rentabilité d'un projet photovoltaïque ou thermique sur leur toiture. Voltalis, a également été déployé dans les communes du territoire pour permettre de faire des économies sur la consommation des chauffages électriques.

Bientôt, un nouvel outil verra le jour sur le territoire du PETR, la thermographie aérienne permettant le diagnostic de la déperdition de chaleur des logements mal isolés.

- **PACTE TERRITORIAL**

Le deuxième semestre de l'année 2024, les collectivités ont été dans l'obligation de revoir leur organisation autour du conseil de la rénovation énergétique. Les Communauté de Communes de l'Entre Deux Mers et le PETR Cœur Entre Deux Mers se sont donc concertés sur cette période pour mutualiser cette obligation dans le cadre des nouveaux pactes territoriaux.

Le service du Conseil France Rénov se poursuit jusqu'en 2027 par un nouvel opérateur au rythme d'une permanence par mois sur le territoire communautaire. Vos conseillers France Rénov restent à l'écoute des habitants désireux de faire rénover leur logement ou de s'informer par des entretiens téléphoniques, en visio conférence ou au sein de la structure de l'opérateur.

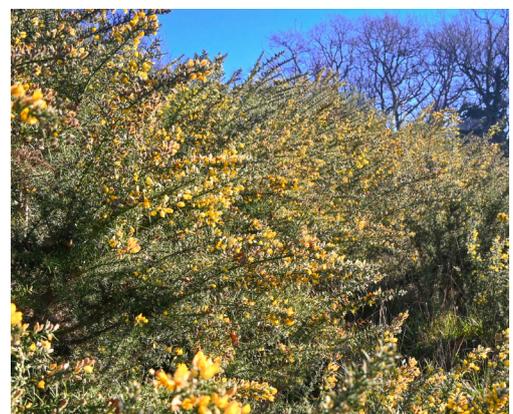
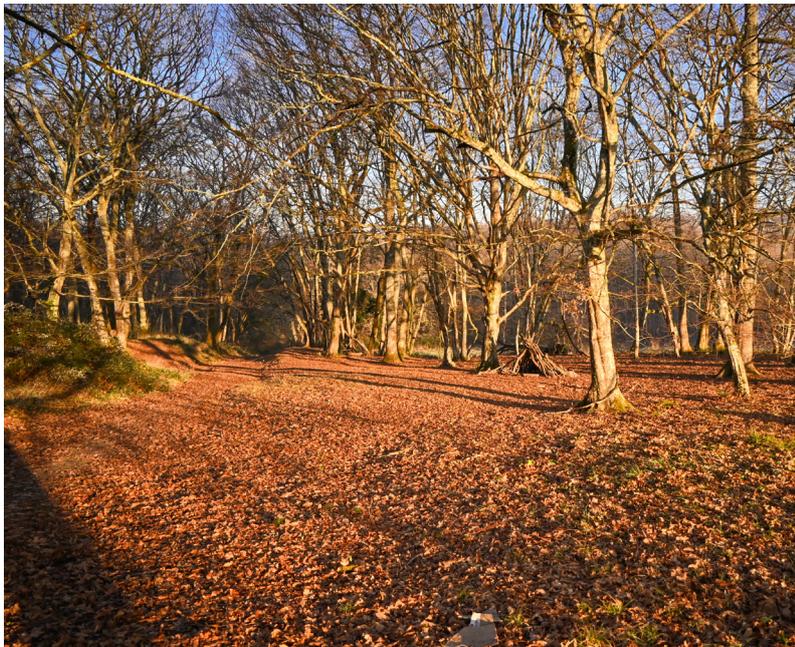
BIODIVERSITÉ

- **ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS)**

En faveur de la biodiversité et de la préservation des écosystèmes locaux, la Communauté de Communes et le Conseil départemental ont délibéré communément pour la création de l'Espace Naturel Sensible du Domaine de la Frayse à Fargues Saint-Hilaire.

Sur une superficie de plus de 15 hectares avec une diversité de milieux à faire découvrir, le site du Domaine de la Frayse va devenir un haut lieu de la biodiversité pour le territoire. Une étude devant s'étaler sur une année complète servira de base pour la mise en place d'un plan de gestion de cet espace naturel sensible.

Dans l'attente de cette étude, la Communauté de Communes œuvre pour conserver et améliorer les espaces naturels identifiés particulièrement fragiles et devant faire l'objet d'une attention particulière.



• EXTENSION SIÈGE

La fin de l'année 2024 marque l'agrandissement du siège communautaire. Une extension imaginée pour être évolutive en permettant un démontage de la toiture pour une potentielle surélévation du bâtiment en fonction des besoins de la collectivité.

La conception du bâtiment a été pensée avec des matériaux biosourcés, notamment avec le projet de terre crue. Une démarche permettant de valoriser et explorer les pistes de la construction durable locale via un apport de connaissances sur les propriétés des terres locales par expérimentation de celles-ci dans la conception de briques en terre crue et enduits.

Une autre particularité de ce chantier tient dans la structure du bâtiment, une ossature bois complète avec un isolant en paille et un enduit à la chaux.

Ce chantier marque un engagement continu de la communauté de communes vers une démarche de transition écologique dans le domaine du bâtiment, un secteur encore très générateur de pollutions malgré des besoins croissants des porteurs de projets.

En parallèle sur l'année 2025, un réaménagement intérieur du siège communautaire sera réalisé pour répondre aux nouveaux besoins des services et du personnel. Des visites de l'ensemble du siège de votre administration publique locale seront organisées en 2026.



• LE PÔLE ÉDUCATIF DE LA SÉGUINIE EN PÔLE POSITION

La Communauté de Communes les Coteaux Bordelais et la commune de Tresses portent ensemble la création d'un pôle éducatif à la Séguinie. Groupe scolaire et accueil périsco pour la commune ; centre de loisirs, ludothèque, lieu d'accueil parents enfants... pour la Communauté de Communes.

Il s'agit d'un projet innovant visant à réduire au maximum son impact environnemental : maximisation des espaces partagés et réutilisation du bâti existant pour réduire à sa plus simple expression l'artificialisation des sols ; mutualisation de salles pour un usage le plus fréquent, construction avec des matériaux et des techniques les plus respectueuses, géothermie ; ventilation naturelles, bois, réemploi, continuité écologique...

La Communauté, maître d'ouvrage délégué, mobilise une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre sous la houlette d'un duo de cabinets d'architectes : Ferron & Monnereau et MCVD. Il mobilise fortement les élus et les agents de la commune et de la Communauté de communes.

Le permis de construire est en cours d'instruction.

Ce projet est déjà reconnu. La commission BDNA, Bâtiments durables en Nouvelle-Aquitaine, a délivré le label Or à ce projet avec une note de 83.80 en phase conception pour la qualité de ses aspects économiques, sociaux et environnementaux.



PÔLE ÉDUCATIF LA SÉGUINIE
Nom du Maître d'Ouvrage : CDC Coteaux Bordelais – Commune de Tresses

OPÉRATION RECONNUE

bdna
NOUVELLE-AQUITAINE

DÉMARCHE BÂTIMENTS DURABLES
NOUVELLE-AQUITAINE

Limoges, le 30/01/2025

Christophe Philipponneau
Président d'Odéys

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Ce transport a pour but de faciliter les déplacements en milieu médical, lieux fléchés sur le dépliant, mais aussi à l'intérieur de la Communauté de Communes, de pouvoir rompre l'isolement et d'amener les personnes à leur Club, chez des amis, chez le coiffeur... Il ne s'agit pas d'une ligne régulière, ni d'une ligne permettant d'assurer les trajets quotidiens domicile-travail, ni d'un moyen de substitution au déplacement médicalisé. Pour les personnes en précarité, un tarif solidaire est appliqué.

Les publics concernés :

- Les personnes à mobilité réduite,
- Les personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie,
- Les personnes sans autonomie de déplacement,
- Le public en insertion,
- Le public en situation de précarité.



MOTIFS DE VOYAGES

RDV MÉDICAL	790
CENTRE COMMERCIAL	619
TRANSPORT COLLECTIF	149
ASSOCIATION CARITATIVE	53
VISITES FAMILLE OU AMIS	8
DEMARCHE ADMINISTRATIVE	15
ACTIVITÉ LOISIR CULTURE	68
NE SOUHAITE PAS RÉPONDRE	3
MARCHÉ	4
PÔLE EMPLOI	2
TOTAL GÉNÉRAL	1711



DESTINATIONS FINANCÉES PAR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE (INTRA CDC, EXTRA CDC, LD)

ZONE D'ARRIVÉE	BONNETAN	CAMARSAC	CARIGNAN	CROIGNON	FARGUES	POMPIGNAC	SALLEBOEUF	TRESSES
INTRA CDC	5	70	122	36	688	193	113	200

DESTINATIONS NON-FINANCÉES PAR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE (LONGUE-DISTANCE)

ZONE D'ARRIVÉE	PESSAC	BORDEAUX	LIBOURNE	TOTAL VOYAGES NON FINANCÉS
LONGUE DISTANCE	4	30	5	39

CUMUL

TOTAL DESTINATIONS FINANCÉES PAR LA RÉGION-AQUITAINE	1656
TOTAL DESTINATIONS NON FINANCÉES PAR LA RÉGION	39
TOTAL	1695

MA COMMUNE MA SANTÉ

PERMANENCES AU SIÈGE DU CIAS (CDC)

Aide à la recherche d'une mutuelle Santé économique et profiter d'une meilleure couverture sur RDV : 06 35 78 58 58

- Retour à une couverture de santé pour vous et vos proches,
- Une couverture santé pour tous,
- Tarifs collectifs négociés avec plusieurs mutuelles générant une réelle économie sur vos cotisations actuelles,
- Accessible à tous,
- Un accompagnement dans vos démarches.

2024

- Il y a eu 11 demies-journées de permanence : soit 50 entretiens au total
- 31 personnes ont adhéré au dispositif en tant que nouvel adhérent
- 3 personnes ont gardé leur mutuelle actuelle car plus favorable rapport budget/garanties
- 2 personnes n'ont pas souhaité donner suite
- 14 personnes étaient déjà dans le dispositif, 9 ont basculé sur une nouvelle offre plus récente du dispositif car plus avantageuse

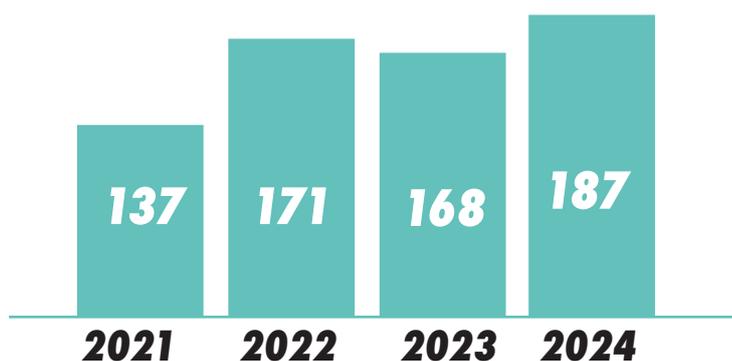
La moyenne d'économie tourne cette année entre 28 et 37€/mois avec 26€ pour la plus basse et 74€ pour la plus haute.

- La moyenne d'âge est de 71 ans
- Majoritairement des femmes, quelques couples de retraités
- Le bouche à oreille fonctionne toujours de manière importante intra-familialement ou cercle d'amis

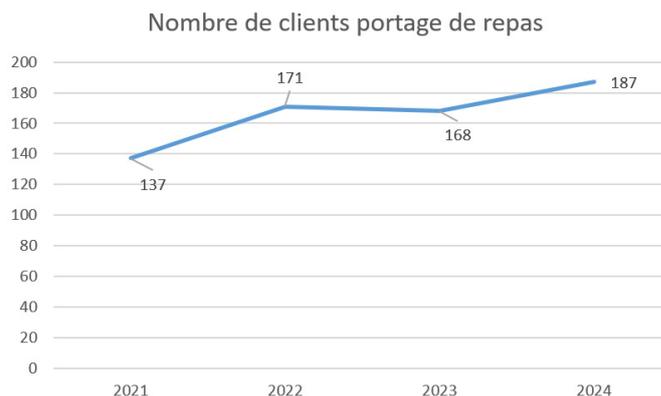
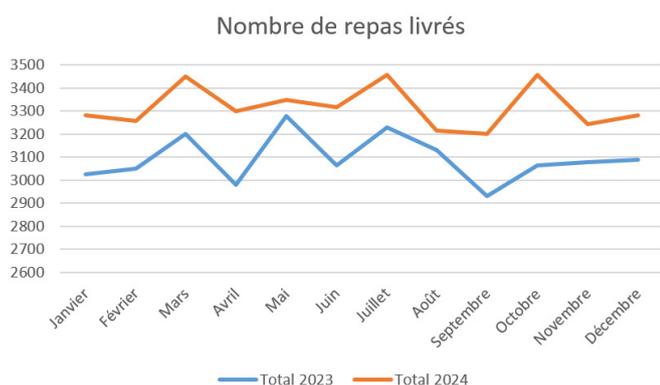
PORTAGE DE REPAS

Le service est assuré aujourd'hui par l'association des Coteaux de Bordeaux avec laquelle le CIAS travaille en étroite collaboration tant sur la qualité du service rendu. Tous les ans, un questionnaire de satisfaction est transmis aux bénéficiaires et au CIAS et les résultats sont communiqués au CIAS. Cela permet de mener les ajustements nécessaires à la qualité du service et de maintenir une transparence.

EVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES



		JAN.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUI.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
TOTAL REPAS 2023	NOMBRE REPAS CIAS 2023	2804	2824	3054	2809	3105	2935	3016	3016	2808	2943	2933	2949	35196
	NOMBRE REPAS HORS CIAS 2023	221	226	147	169	174	130	213	114	124	121	146	141	1926
TOTAL REPAS 2024	NOMBRE REPAS CIAS 2024	3051	3040	3206	3096	3135	3112	3255	3001	3016	3249	3049	3081	37291
	NOMBRE REPAS HORS CIAS 2024	229	218	245	201	213	205	202	213	186	206	194	200	2512



ATELIERS DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Mes statistiques

Filtres : Période Lieu Type

Exporter

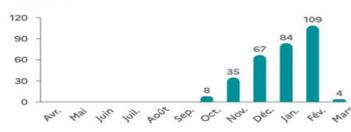
Statistiques générales sur vos accompagnements

307
Accompagnements
au total

307
Bénéficiaires accompagnés
0 bénéficiaires suivis
307 bénéficiaires anonymes

Nombre d'accompagnements

Par mois Par jour



Statistiques sur vos activités

150 85,7 %
Accompagnements
Individuels

5 2,9 %
Aides aux démarches
administratives

20 11,4 %
Ateliers collectifs
152 participations

Matériel utilisé



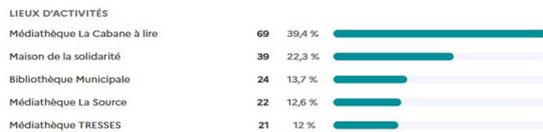
Canaux des activités



Durées des activités



Nombre d'activités par lieux



Statistiques sur vos bénéficiaires

Genres

94 30,6 %
Masculin
211 68,7 %
Féminin
2 0,7 %
Non communiqué



Thématiques des activités

Médiation numérique Démarches administratives



Thématiques des activités

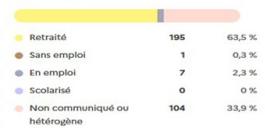
Médiation numérique Démarches administratives



Tranches d'âge



Statuts



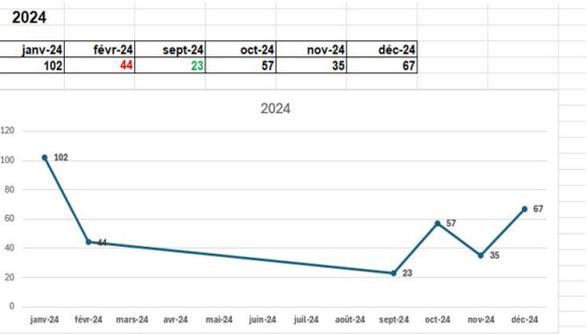
Commune de résidence des bénéficiaires



Voir toutes les communes - 6

Rapport d'activités - CN - 2024

13/02/2024 : Arrêt maladie
02/09/2024 : Reprise du travail



CULTURE

Cette année encore, la commission culture de la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais s'est assurée de proposer un large choix de spectacles, concerts et animations.

SAMEDI 5 FÉVRIER / 20H30
MAXIME PLISSON
 QUARTET DE JAZZ
 SALLE ROSA BONHEUR / SALLEBOEUF
 sans réservation - gratuit

THE BROADWAY SWING COMPANY
SAMEDI 10 FÉVRIER 20H30
 SALLE ODYSÉE / CARIGNAN-DE-BORDEAUX
 « JAZZ, SWING, TAP DANCE, LINDY HOP, CABARET, BURLESQUE »
 GRATUIT ET SANS RÉSERVATION

VENDREDI 8 MARS - 20H30
 SALLE LE REFLET > TRESSÉS
MARCH MALLOW
 gratuit > sans réservation

The O' City Vipers
 « 20's & 30's hot jazz »
VEN. 15 MARS 20H30
 SALLE MAURICE DEJEAN - POMPIGNAC
 GRATUIT - SANS RÉSERVATION

Les Swing Ecossaises
samedi 16 mars 20h30
 salle des fêtes > Origines
 gratuit > sans réservation

PLATEAU D'HUMORISTES
 ROMAIN BARREDA, LISE BEHRETTENT, GABRIEL FRANCES, TIMOTHÉE POUSSONNET
Vendredi 29 mars - 20h30
 Carré des Forges - Fargues Saint-Hilaire -
 gratuit > sans réservation

Rue Latino
 « La musique latine en direct de la rue »
samedi 30 mars - 20h30
 salle de spectacle de Camarsac
 gratuit > sans réservation

ENSEMBLE DE CUIVRES
SAMEDI 6 AVRIL 20h30
 ÉGLISE DE BONNETAN
BURDIGALA BRASS QUINTE
 gratuit > sans réservation

fête de la musique
SAMEDI 22 JUIN 18H
 « PLAINES DES SPORTS ET SALLE JO CASAMASSHA FARGUES SAINT-HILAIRE »
 > CONCERTS GRATUITS - RESTAURATION SUR PLACE

ICÔNES ROCK
VENDREDI - 20H30
13 SEPTEMBRE
 LE REFLET - TRESSÉS
 GRATUIT ENTRÉE LIBRE
 PRÉSENCE D'UNE ASSOCIATION CARITATIVE

killbilly
 un concert rockabilly convivial, festif et intergénérationnel
sam. 14 septembre 19h
parc de la mairie Bonnetan
 GRATUIT - ENTRÉE LIBRE
 RESTAURATION SUR PLACE
 / PRÉSENCE D'UNE ASSOCIATION CARITATIVE

trio aglaé
SAMEDI 5 OCTOBRE 20H30
 ÉGLISE DE CROIGNON
 GRATUIT ENTRÉE LIBRE
 PRÉSENCE D'UNE ASSOCIATION CARITATIVE

QUATUOR TOSCA
VENDREDI 11 OCTOBRE 20H30
 GRATUIT
 ÉGLISE DE BONNETAN
 présence d'une association caritative

QUINTESSENCE
 ENSEMBLE DE TROMPETTES
SAMEDI 19 OCTOBRE À 20H30
 ÉGLISE SAINTE-MARIE DE SALLEBOEUF
 GRATUIT - ENTRÉE LIBRE
 PRÉSENCE D'UNE ASSOCIATION CARITATIVE

CONCERT LECTURE
 « Intrigues galantes »
 Textes : Jean de La Fontaine, Jean Baptiste W. de Gréouville...
 Musique : Jean Baptiste Rameau, François Couperin...
SAMEDI 9 NOVEMBRE 20h30
POMPIGNAC
 salle Maurice Dejean
 GRATUIT - ENTRÉE LIBRE
 PRÉSENCE D'UNE ASSOCIATION CARITATIVE
 spectacle adapté aux enfants de 12 ans

QUATUOR CALIENTE
 avec SANDRA RUMOLINO
SAMEDI 16 NOVEMBRE 20h30 ÉGLISE DE FARGUES SAINT-HILAIRE
 - compositions des plus grands maîtres argentins -
 entrée libre GRATUIT présence d'une association caritative

DUO BORÉADES
SAMEDI 23 NOV. 20H30
ÉGLISE CAMARSAC
 DUO DE PERCUSSIONNISTES
 GRATUIT ENTRÉE LIBRE
 PRÉSENCE D'UNE ASSOCIATION CARITATIVE
 EN REMPLACEMENT DU CONCERT MÂVAT

SANDE & CHOPIN
SAMEDI 30 NOV 20H30
 SALLE DE L'ODYSÉE CARIGNAN-DE-BORDEAUX
 ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
 / PRÉSENCE D'UNE ASSOCIATION CARITATIVE

CHARIVARI
 des mômes des COTEAUX
 SPECTACLE ENFANTS - PIERRE ET LE LOUP -
SAMEDI 7 DÉCEMBRE - 15H
 CAMARSAC - SALLE DES FÊTES
 Musique : Sergej PROKOFEV
 Texte et mise en scène : Loïc RICHARD
 gratuit
 www.coteaux-bordelais.fr
 la page

PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE

Dans le cadre d'un travail commun avec le département de la Gironde et dans l'objectif de faire découvrir le territoire des Coteaux Bordelais, un travail de fond a été mené pour mettre en valeur le patrimoine local au travers de boucles de randonnées.

Des ouvrages de franchissements ont été installés pour permettre la traversée de cours d'eau tout en respectant les écosystèmes et en garantissant une insertion paysagère optimale.

Une inauguration le 21 juin 2025 viendra marquer l'ouverture officielle de nos chemins de randonnée.



